

# CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 30 Juin 2021 à 19 heures

## COMPTE RENDU

**ETAIENT PRESENTS** : M. NOLOT Philippe – M. DURAND Christophe – Mme MEGY Marie-Claude – M. RIOST Lionel – Mme DAGONNEAU Céline – M. THOULET Alain – Mme MORLET Béatrice – Mme FONTAINE Valérie – Mme LAGUIGNER Carole – M. GOFFIN Christophe – M. LATRASSE David - Mme GAUJOUR Frédérique- Mme COUSIN Hélène – Mme VIODÉ Françoise – M. ARNAUD Cyrille

**ETAIT ABSENT EXCUSÉ** :

**ETAIT ABSENT** :

### 1 - Modification des statuts de la communauté de communes Tannay Brinon Corbigny

La loi n°2019-1428 du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités vise à améliorer l'exercice de la compétence d'autorité organisatrice de la mobilité en la généralisant à l'ensemble des communautés de communes, sous réserve que celles-ci délibèrent en ce sens. La communauté de communes Tannay Brinon Corbigny a décidé lors du conseil communautaire du 25 mars 2021 d'approuver le transfert de la compétence Mobilité à la Communauté de Communes afin qu'elle devienne « autorité organisatrice de la mobilité locale » sur son périmètre sans la prise de compétence de la gestion effective des services.

↳ Le conseil municipal valide ce nouveau transfert de compétence mobilité dans les statuts de la communauté de communes Tannay Brinon Corbigny.

### 2 - Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement pour l'exercice 2020

↳ Le conseil municipal approuve le rapport présenté pour la gestion du service public de l'assainissement pour l'exercice 2020.

### 3 - Modification acte de régie de recettes pour la régie des Pèlerins

En raison de quelques changements au niveau de la gestion de l'accueil des pèlerins, l'acte de régie de recette pour l'accueil des pèlerins doit être modifié en ce sens que la régie encaisse les recettes uniquement par carte bancaire sur le compte de dépôt de fonds au Trésor et en contrepartie un ticket de carte bleue sera remis à l'utilisateur.

↳ Le conseil municipal décide de modifier la régie en instaurant le paiement par carte bancaire.

### 4 - Contrats Personnel communal

#### ↳ Contrat de travail SCHIESSLE Emmanuelle

↳ Le conseil décide de souscrire à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021 un contrat de 15h par mois pour l'entretien de l'accueil des pèlerins durant la période de fonctionnement.

↳ Le conseil municipal décide de renouveler le contrat de travail pour l'entretien de la Mairie, de l'agence postale communale et des parties communes au Parc Lallier et à la résidence LEJOUR pour une durée de 12 heures par semaine à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021.

#### ↳ Renouvellement Contrat de travail GRAS Marion

En raison de l'ouverture d'une classe supplémentaire à la rentrée prochaine, les effectifs des classes seront plus allégés et ainsi la nécessité d'une ATSEM durant toute la journée ne paraît plus indispensable, par contre, l'ouverture de cette classe engendre l'obligation en raison du contexte sanitaire actuel d'assurer le service de cantine par classe, à raison de deux classes par service.

↳ Le conseil municipal décide de renouveler à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021 le contrat de travail selon le même volume horaire soit 29h/ semaine annualisées à 22h87 mais en modifiant la répartition de son temps de travail. Elle assurera désormais la garderie le matin, l'ATSEM uniquement le matin et le service à la cantine scolaire.

#### ↳ Renouvellement contrat de travail GUYARD Léona

↳ Le conseil municipal décide de reconduire à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021 le contrat d'adjoint d'animation à la garderie et à l'accueil de loisirs pour une durée hebdomadaire de 19h annualisées à 17h88.

### Renouvellement contrat de travail COUDERT Brigitte

↳ Le conseil municipal décide de reconduire à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021 le contrat d'adjoint d'animation à la garderie et à l'accueil de loisirs pour une durée hebdomadaire de 19h annualisées à 17h88.

### Renouvellement et transformation contrat en CDI GRESLE Sylvie

↳ Le conseil municipal décide de renouveler le contrat d'adjoint technique territorial à la cantine en CDI à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021, puisque le quota des contrats successifs est atteint, pour une durée hebdomadaire de 12h annualisé à 9h46.

## 5 - Participation aux frais de fonctionnement des écoles de Clamecy

La commune de CLAMECY nous sollicite pour la participation aux frais de fonctionnement des écoles primaires de Clamecy pour l'année 2019-2020 puisqu'un élève est domicilié à TANNAY mais scolarisé en ULIS à Clamecy. Le coût de cette participation s'élève à 683,82 €. Pour information, le coût en maternelle est fixé à 1854,45 €.

↳ Le conseil municipal accepte de participer aux frais de fonctionnement des écoles de Clamecy et approuve la convention de répartition des charges présentée.

## 6 - Travaux Gendarmerie

### Electricité

A la demande de la Gendarmerie, un dossier complet des travaux à réaliser doit être présenté. Plusieurs devis ont été demandés pour la remise en état de l'électricité dans tous les logements.

➤ Devis de l'entreprise Jean-Paul MERLIN : 40 367,91€ TTC

➤ Devis de l'entreprise Patrice PIEUX : 41 607,78 € TTC y compris pour l'éclairage extérieur : 4 531,81 € TTC.

↳ Le conseil municipal prend connaissance des devis présentés et accepte le devis proposé par l'entreprise PIEUX Patrice pour un montant total de 46 139,59 € TTC. Ce devis sera confié aux services de la Gendarmerie pour bénéficier d'une éventuelle subvention de 50 %

### Alarme intrusion

Un devis a été transmis par la société Globale Protection pour la fourniture et pose d'un système d'alarme intrusion filaire, le coût est estimé à 4500 € TTC.

↳ Le conseil municipal approuve le devis, une participation totale devrait être assurée par la Gendarmerie.

### Isolation des combles perdus

Il y a quelques années, la commune s'était inscrite dans une opération conduite par le SIEEEN pour un groupement de travaux d'isolation de combles perdus. Un diagnostic des bâtiments concernés en l'occurrence la Gendarmerie a été réalisé. Afin de finaliser définitivement ce projet, le SIEEEN nous demande un engagement définitif sur la réalisation de ces travaux d'isolation qui seront effectués par l'entreprise ISOSOUFFLE située à Yzeure (03) Le coût HT est fixé à 8 438 € HT soit 10 125,60 € TTC, une subvention de 6630,40 € sera reversée par le SIEEEN.

↳ Le conseil municipal accepte le devis présenté par le SIEEEN.

## 7 - Devis travaux et matériels

### ➤ Mur de soutènement Chemin de la Tannerie

Le mur de soutènement situé chemin de la Tannerie et longeant la propriété de M. GROSSET et Mme GAUJOUR est en train de s'affaisser et menace de s'ébouler très prochainement.

Un devis a été demandé à l'entreprise TACHÉ Fabrice de CERVON, il a établi deux variantes :

1) Mur de soutènement en béton + caniveau : 4540 € HT soit 5448 € TTC

2) Mur de soutènement en pierres + caniveau : 7280 € HT soit 8736 € TTC


↳ Le conseil municipal décide de retenir le devis pour la restauration du mur en béton pour un coût estimé à 5448 € TTC.

❖ Autres travaux supplémentaires : fourniture et pose d'un syphon de sol au logement n°8 à la résidence LEJOUR : 678 € TTC

↳ Le conseil municipal approuve le devis proposé.

### ➤ Achat taille haies perche STHIL

Un devis a été demandé à la société ALABEURTHE pour l'achat d'un taille haies perche

 2 choix possibles : sur batterie : 651,95 € TTC ou thermique : 682,55 € TTC

↳ Le conseil municipal décide de retenir le devis pour l'achat d'un taille haies perche sur batterie pour un montant de 651,95 € TTC.

#### ➤ Travaux de rénovation des sanitaires à l'école primaire

Un devis a été demandé à l'entreprise LM DECO de Villiers sur Yonne pour la remise en état des sanitaires de l'école primaire, le coût est estimé à 2358 € TTC.

↳ Le conseil municipal décide d'approuver le devis présenté.

### 8 - Décisions modificatives

Il est nécessaire d'effectuer les virements de crédits suivants au budget primitif de 2021 :

#### Section de Fonctionnement

022	Dépenses imprévues	- 18 007 €
021	Virement section fonctionnement	+ 15 223 €
6574	Subventions de fonctionnement aux associations	+ 700 €
6718	Autres charges exceptionnelles (frais scolarité)	+ 2 084 €

#### Section d'investissement

21318 op. 338	Gendarmerie isolation combles	+ 10 126 €
2151 op 341	Mur de soutènement chemin de la Tannerie	+ 5448 €
21578 op 342	Taille haies perche	+ 652 €
21312 op 343	Sanitaires école primaire	+ 2 358 €
2184 op 344	Tables et chaises école primaire	+ 3 270 €
1328	Subventions autres	+ 6 631 €
023	Virement section investissement	+ 15 223 €

↳ Le conseil municipal approuve la décision modificative n°1.

### 9 - Questions diverses

#### ❖ Location logement T3 n°5 à la résidence LEJOUR

↳ Le conseil municipal décide de louer à Madame PANNETIER Amélie le logement T3 n°5 situé au 1<sup>er</sup> étage à la résidence LEJOUR à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021 pour un loyer fixé à 391 €.

#### ❖ Refonte site internet

Une proposition de refonte du site internet nous a été présentée par la société Direct Web à Nevers, son coût prévisionnel s'élève à 4932 € TTC.

↳ Le conseil municipal prend note de cette offre mais envisage cette refonte ultérieurement.

#### ❖ Pigeonnier contraceptif

En raison de la recrudescence des pigeons sur la commune, nous avons contacté une entreprise spécialisée dans la fourniture de pigeonnier contraceptif.

Plusieurs possibilités s'offrent à nous : la location + gestion ou l'amortissement + gestion ou bien encore l'achat + gestion.

↳ Le conseil municipal prend connaissance des différentes offres proposées et souhaite rencontrer le professionnel pour réaliser un audit pour l'installation d'un pigeonnier sur la commune.

#### ❖ Demande de subvention La Transverse

L'association La Transverse organise du 3 juin au 26 septembre 2021 la 4<sup>ème</sup> saison des Arts de la Rue. Elle a programmé de venir à Tannay le dimanche 26 septembre pour faire deux représentations de spectacle de rue et, à cette occasion, sollicite la commune pour une aide de 700 €.

↳ Le conseil municipal accepte de verser une subvention de 700 €.

Le Maire,  
Philippe NOLOT

